Nos vœux pour 2022 :
Combattons Omicron, Macron et tous leurs variants !

7 janvier 2022

Alors que la rentrée s'annonce chaude du point de vue social, l'épidémie de COVID19 est de nouveau au cœur de l'actualité politique de cette rentrée. Il nous semble en ce début d'année important de revenir en détail sur la situation sociale et sanitaire.

Non à la stratégie du bouc émissaire !

Commençons par ce que nous savons actuellement sur la situation sanitaire. La dynamique épidémique d'omicron en France est exceptionnellement forte. Avec plus de 300 000 contaminations par jour, la France est un des pays où l'épidémie se développe le plus vite. Néanmoins, d'après les premières études épidémiques et expérimentales, si omicron est beaucoup plus contagieux, il semble générer moins de formes graves. La situation à l'hôpital est très tendue dans certains services de réanimation, là où les taux de vaccination sont faibles. Mais l'effondrement de notre système hospitalier est surtout le fruit des 17000 fermetures de lit en quatre ans dans l'hôpital public, ainsi que de la souffrance au travail et des rémunérations de misère qui expliquent le manque de personnels soignants. En 2019, 600 chefs de services menaçaient de démissionner pour qu'on arrête de considérer l'hôpital comme une entreprise [1].

Nous savons que la vaccination, notamment avec schéma vaccinal complet, permet d'éviter les formes graves de la maladie. Nous devons donc convaincre le plus grand nombre de salariés de se faire vacciner. Il existe deux catégories de non-vaccinés, ceux qui sont contre la vaccination, mais aussi ceux qui sont loin de la vaccination. Au lieu de braquer les premiers, allons chercher les seconds ! D'autre part, la France avec une couverture vaccinale approchant les 90% atteint déjà un taux de vaccination très élevé, par comparaison à d'autres pays dans le monde (Figure 1).

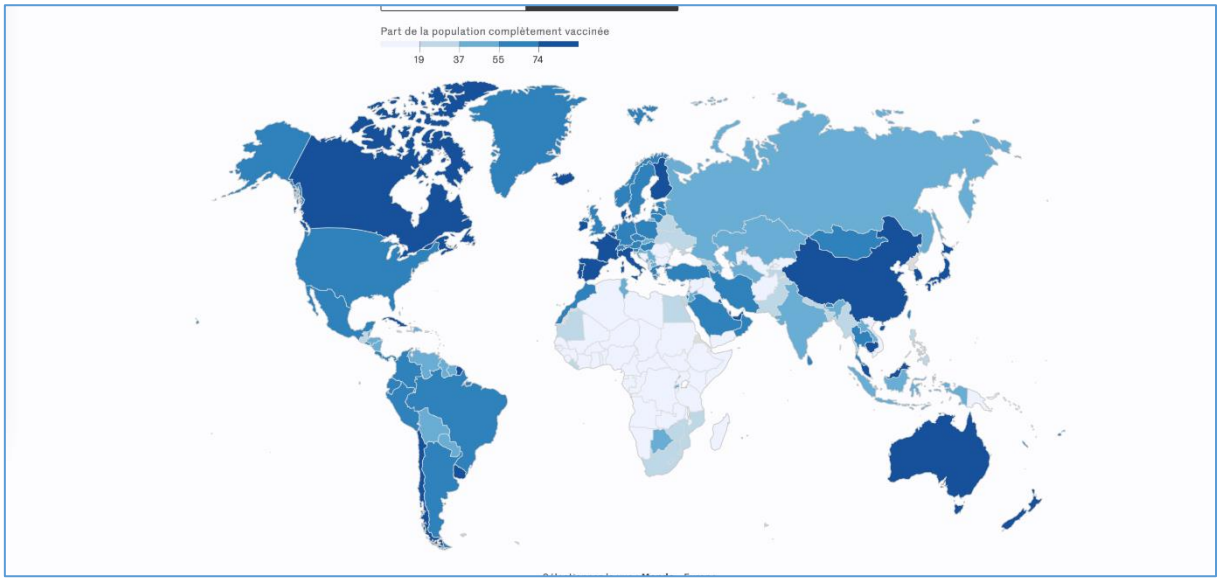

Figure 1 : Part de la population avec un schéma vaccinal complet

Il faut donc surtout prendre des mesures pour que les personnes âgées, pour lesquelles la France a un taux de vaccination insuffisant, accèdent à la vaccination et la garantir à tous dans le reste du monde par la levée des brevets sur les vaccins, afin d'éviter l'apparition de nouveaux variants.

Mais nous savons aussi que la vaccination n'empêche pas d'être malade et de contaminer les autres. Or, le gouvernement a complètement échoué dans sa stratégie pour contenir l'épidémie d'omicron et la rentrée scolaire de nos enfants s'effectue dans un chaos indescriptible.

Le gouvernement n'a rien trouvé de mieux que d'aller chercher les retraités pour remplacer les enseignants malades ! Une hérésie d'un point de vue sanitaire.

La posture qui vise à trouver des boucs émissaires est très dangereuse et elle mène même le président à dire que les non vaccinés ne seraient pas des citoyens, ce qui constitue un précédent très grave [2]. En réalité le seul objectif du gouvernement est que les entreprises puissent continuer tranquillement à faire du profit, ce qui explique ces inconséquences sur les clusters dans les écoles.

Est-ce qu' « *emmerder* » les non vaccinés et restreindre nos libertés seraient des réponses à la situation ? La CGT pense le contraire. Des solutions réelles existent :

- La levée inconditionnelle des brevets sur les vaccins.
- Un pôle public du médicament.
- Des moyens pour tous les services publics, afin d'adapter notamment les transports et les écoles à la situation épidémique.
- Des moyens pour l'hôpital public avec la réouverture de tous les lits fermés pour cause d'austérité, des embauches immédiates de milliers de personnels et la fin de la tarification à l'acte pour que l'hôpital ne soit plus une « entreprise ».
- L'abrogation du pass vaccinal et sanitaire, et une campagne de vaccination au plus près des populations.

A l'INRAE

- Le droit de retrait pour les personnes à risque et notamment les immunodéprimés.
- Des masques FFP2 et tests gratuits pour toutes et tous.
- Des médecins du travail sur tous les centres.
- Un accès à la vaccination sur le lieu de travail.

Mais l'épidémie de COVID19 ne doit pas être l'arbre qui masque la colère sociale et nous ne devons pas tomber dans le panneau qui vise à faire des non vaccinés les boucs émissaires des dysfonctionnements actuels de la société. Nous invitons les salariés de l'INRAE à se joindre aux manifestations du 11 janvier de nos collègues de la santé.

Aujourd'hui tout augmente, sauf nos salaires !

Le gaz a augmenté de 12.6% sur le seul mois d'octobre [3], l'électricité pourrait augmenter de 20% en 2022, l'essence flambe de nouveau, et les produits frais ont augmenté de 3% en 2021. Pendant ce temps, le gouvernement a décidé une nouvelle fois de geler le point d'indice. Nos salaires stagnent depuis de trop nombreuses années, avec 20% de perte de leurs valeurs en 20 ans. Cette situation n'a que trop duré. La paupérisation grandissante de la fonction publique et le manque d'attractivité des métiers les plus qualifiés minent le service public.

C'est pourquoi nous vous invitons à signer et faire signer la tribune unitaire parue en décembre intitulé : La véritable reconnaissance des agents de la fonction publique passe par une augmentation générale de leurs salaires

Ce n'est pas par des primes à la « tête du client » que nous résoudrons le problème des salaires.

Qu'il s'agisse du déploiement du Complément Indemnitaire Annuel (**CIA**) ou des nouvelles variations de l'Indemnité de Fonctions Sujétions et Expertise (**IFSE**), **toutes les mesures d'individualisation des rémunérations** mises en place par la direction de l'INRAE, et rompant le compromis passé en 2017 sur le RIFSEEP, **mettent les salariés en compétition et fragilisent les collectifs**.

C'est ce que nous avons massivement rejeté à l'automne dernier, en exigeant sous des formes diverses (pétition intersyndicale, rassemblements dans les centres, prise de positions d'unités, de conseils de départements, de DUs, …) **une distribution égalitaire des primes**.

Malgré le refus des salariés, la direction persiste et s'apprête, sous l'injonction du Ministère, à généraliser l'individualisation des primes chez les chercheurs, avec la mise en place du RIPEC (Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants et Chercheurs) en 2022.

Le mardi 25 Janvier, la CGT-INRAE invite les personnels de l'INRAE à exprimer à nouveau leur rejet de ces mesures
en prenant toutes les initiatives, qu'ils et elles jugeront appropriées, en direction des présidences de centres.

Construisons une mobilisation générale

Notre lutte à l'INRAE contre l'individualisation de rémunérations rejoint les luttes sur l'emploi et les salaires qui se multiplient dans le secteur public (santé, éboueurs, territoriaux, …), mais aussi dans de nombreuses entreprises privées.

La CGT et d'autres organisations syndicales (Solidaires, FO, FSU) appellent à une grande journée de grève et d'actions sur les salaires et l'emploi le jeudi 27 janvier.

Nous devons être nombreux en grève et manifester ce jour-là. N'hésitez pas à contacter les sections CGT locales pour vous organiser dans la mobilisation pour cette grande journée de mobilisation.

[1] https://www.lejdd.fr/Societe/Sante/tribune-660-medecins-hospitaliers-se-disent-prets-a-la-demission-3937400
[2] "*Quand ma liberté vient menacer celle des autres, je deviens un irresponsable. Un irresponsable n'est plus un citoyen*"
[3] https://tarifgaz.com/historique

Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10, 78210 Saint-Cyr l'Ecole ou cgt@inrae.fr

Centre INRAE : .....
Qualité (M. ou Mme) : ..... **NOM :** .....
Prénom : ..... **Date de naissance :** .....
Corps : ..... **Grade :** .....
E-mail : .....